

Royaume du Maroc



Direction du Trésor et des finances  
Extérieures



المملكة المغربية



مديرية الخزينة و المالية  
الخارجية

**Allocution de Monsieur le Ministre à l'occasion  
de la cérémonie de signature du Mémorandum d'entente relatif au schéma  
d'ouverture du capital de la Bourse de Casablanca**

*Casablanca, 25 novembre 2015*

## **Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un grand honneur et un réel plaisir que je procède aujourd'hui à l'ouverture de cette cérémonie de signature du « Mémoire d'entente relatif au schéma d'ouverture du capital de la Bourse de Casablanca ». Cette entente, je veux le souligner, engage les principales institutions financières de la place: établissements bancaires, Caisse de Dépôt et de gestion, entreprises d'assurances, sociétés de bourse, Casablanca Finance City Authority et l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux dans la modernisation de notre Bourse. Cette cérémonie est rehaussée par la participation de Monsieur le Wali de Bank AL Maghrib qui nous fait l'honneur de sa présence.

A cette occasion, j'adresse mes vifs remerciements aux différentes institutions financières ici présentes qui ont fait preuve d'un sens élevé de responsabilité pour garantir la réussite de ce projet.

A cet égard, je voudrais m'arrêter sur le caractère solennel de ce moment historique que nous sommes en train de vivre. Le processus de concertation a été légitimement lent et dense tant les enjeux structurels de cette réforme pour le développement de la place sont importants.

Avant de présenter les grands axes de cette réforme, je voudrais préciser que si nous pouvons réformer aujourd'hui c'est parce qu'il y a quelque chose à réformer. Et cela nous le devons à nos sociétés de bourse, fondateurs de cette institution. Je tiens à cet égard à rendre un vibrant hommage à l'ensemble de ses sociétés. Nous devons tous nous rappeler que c'est grâce à leur engagement qu'on a pu réussir l'aventure maroco-marocaine de la construction d'une Bourse moderne répondant aux meilleurs standards internationaux et qu'on a mené les différentes transitions et réformes importantes qu'a connu cette institution.

Nous entrons maintenant dans une nouvelle phase de la vie de notre marché où la mutualisation de la Bourse a certes réalisé ses objectifs mais a également atteint ses limites naturelles. Le moment est venu pour que notre marché face appel à d'autres actionnaires, acteurs majeurs du marché, qui viendront rejoindre les sociétés de Bourse pour donner un nouveau souffle à cette institution et enclencher une nouvelle étape dans son développement.

Cette nouvelle étape est nécessaire. Je dirais qu'elle est incontournable au vu des ambitions que nous avons pour notre bourse et au vu du tournant tout aussi historique que prend notre économie et notre pays.

Ce tournant a été défini par SM LE ROI de passer à un nouveau palier de croissance inclusive et de s'ouvrir sur notre continent l'Afrique dans le cadre d'une approche de co-développement et de co-émergence de nos pays. Cela nécessite le renforcement du rôle de la Bourse dans le financement de l'économie ainsi que son rôle en tant que vecteur d'intégration régionale.

Permettez-moi à ce titre de revenir sur les choix stratégiques qui ont orienté cette ouverture et qui, à mon sens, lui donnent toute son importance, ont été déterminants pour la structuration du schéma d'ouverture et véhiculent un signal fort envers l'ensemble de la place de l'engagement de l'Etat pour le développement du marché.

**Premièrement, le choix stratégique de faire passer la démutualisation de la Bourse par un large accord de place.** En effet, et de par le monde, les processus de démutualisation des Bourses passent généralement par des lois et donc sont à caractère contraignant. Ceci s'explique par la difficulté de consensus tant les options offertes ont de multiples facettes et ont chacune leur avantage. **Au Maroc, nous avons veillé à ce que cette démutualisation passe par un large accord de place qui acte l'adhésion de toute la place financière aux options qui ont été décidées après mûre réflexion.**

C'est une réalisation dont nous devons tous être fiers et pour laquelle je tiens à remercier personnellement l'ensemble des parties signataires.

**Deuxièmement, le choix stratégique d'inscrire cette démutualisation dans un projet plus vaste qui est celui de la construction d'une organisation intégrée de l'ensemble de l'infrastructure de marché.** Il est prévu à ce titre la transformation institutionnelle et organisationnelle de la Bourse afin qu'elle soit érigée en un holding qui gère l'ensemble de l'infrastructure du marché et intervient ainsi sur toute la chaîne de valeur des transactions sur le marché. Ce choix permettra de dégager des synergies importantes, d'améliorer l'efficacité du marché boursier et surtout de donner naissance à une grande institution de marché. A ce titre, la Bourse aura pour mission de doter la place de l'infrastructure du marché nécessaire dans un premier temps pour le lancement du marché à terme. Je vise en particulier la société gestionnaire du marché à terme et la chambre de compensation.

Ce choix stratégique a d'ailleurs été déterminant dans la configuration de l'actionnariat qui a été arrêtée.

**Troisièmement, la volonté stratégique d'aboutir à un schéma de place équilibré qui implique des acteurs du marché dans le développement de la place.** La nouvelle structure de l'actionnariat traduit clairement cette volonté en impliquant les secteurs bancaire, des assurances et des sociétés de bourse ainsi que la CDG dans le tour de table. Nous avons veillé à ce titre à ce que la gouvernance de la Bourse, à travers la composition du Conseil d'Administration, ne se contente pas de transcrire les conséquences du tour de table mais veille à assurer un équilibre entre les différentes catégories d'actionnaires et intègre des administrateurs indépendants choisis pour leur expérience et compétences.

**Quatrièmement, la consolidation de notre objectif d'ériger la place financière de Casablanca en hub financier régional.** En effet, nous avons pour ambition de positionner Casablanca en tant que place financière intégrée dans son espace régional et capable de répondre aux besoins des émetteurs et des investisseurs notamment internationaux en instruments de financement et de placement, en qualité des infrastructures du marché, et en

transparence et liquidité du marché. Ces exigences imposent à la bourse de mettre en place l'ensemble des structures et instruments lui permettant d'être en phase avec les impératifs d'une place financière régionale. La réalisation de cet objectif devrait être facilitée par les accords internationaux de partenariat stratégique et de coopération déjà conclus par la Bourse. Ce choix stratégique explique la présence de Casablanca Finance City Authority dans le futur tour de table.

**Cinquièmement, l'intégration de ce projet dans une vision stratégique plus large de relance et de développement du marché.** Laquelle vision est axée, d'une part, sur le renforcement de la supervision et de la transparence du marché et, d'autre part, sur le développement du marché à travers la mise en place d'une nouvelle génération de réformes et d'instruments financiers.

Sur le premier volet, le nouveau cadre légal mis en place par la loi qui a érigé le CDVM en autorité indépendante du marché de capitaux et l'a dotée d'un collège des sanctions présidé par un juge et celle relative à l'appel public à l'épargne va renforcer les conditions de contrôle, d'intégrité, de sécurité et de transparence du marché boursier pour redonner confiance à l'ensemble des acteurs qu'ils soient investisseurs, intervenants ou émetteurs. Vous conviendrez avec moi que la confiance est la clé de voute pour la réussite de la relance du marché.

Sur le deuxième volet, les réformes réalisées récemment et celles en cours visent à améliorer la profondeur et la liquidité du marché et sa capacité à offrir des solutions de financement qui répondent aux besoins des acteurs économiques en épargne et en investissements. Sans être exhaustif, puisque ce n'est pas l'objet de notre rencontre, je pourrais citer la nouvelle loi sur la bourse avec notamment un marché dédié aux petites et Moyennes Entreprises, le prêt emprunt de titres dont une réforme est déjà prévue, les produits dérivés, la titrisation, les Organismes de Placement Collectif en Capital, les Organismes de Placement collectif en Immobilier, les Obligations sécurisées et j'en passe.

**Mesdames et Messieurs**

Nous sommes réunis aujourd'hui pour acter la mise en œuvre effective de l'ouverture du capital de la Bourse de Casablanca qui découle de notre volonté commune de hisser la place au niveau des meilleurs standards internationaux.

Je souhaite réitérer encore une fois mes vifs remerciements pour l'adhésion et l'esprit de consensus qui a animé notre action et j'exhorte l'ensemble des intervenants à continuer à œuvrer pour la poursuite de cette dynamique pour permettre à la Bourse de Casablanca de jouer pleinement son rôle en matière de financement de l'économie et garantir et réaffirmer la dimension régionale de la place financière de Casablanca. Ce projet ouvre en effet de nouvelles perspectives pour le marché des capitaux. Il est de notre responsabilité à nous tous réunis ici de transformer cette réforme en un nouveau départ pour notre marché.

Après cette signature, les différentes institutions devront s'atteler rapidement à opérationnaliser les dispositions de cet accord à travers la concrétisation des opérations nécessaires à cette ouverture et la finalisation du nouveau cahier des charges et des nouveaux statuts de cette institution

*-Merci de votre attention-*